

## LE MOT DU PRÉSIDENT

### QUAND LA CONNEXION EST BONNE...

L'accès au Très Haut Débit (THD) constitue enjeu essentiel pour l'attractivité d'un territoire et le développement d'entreprises dépendant du numérique.

Pau a une longue histoire dans ce domaine, un quart de siècle, puisqu'elle fut en effet une ville pionnière, innovant en créant le premier Réseau d'Initiative Publique (RIP) en France pour installer la fibre optique jusqu'au lieu d'utilisation (FTTH). En 2006, à la mort d'André Labarrère, le réseau, partiellement déployé était opérationnel mais peu utilisé. Conçu avant que l'ARCEP ne soit créée et que des normes nationales ne soient définies, il s'inspirait plus de l'esprit libertarien de la Silicon Valley - voici l'outil, à vous d'en imaginer les contenus et d'en définir les usages - que d'apporter un service formaté à un large public, particuliers et entreprises. De fait il ne s'est pas passé grand-chose entre 2006 et 2014,

sinon l'arrivée d'Orange en 2012 pour laquelle le réseau a dû être adapté aux nouvelles normes.

BAP, constatant cette situation et dans la logique de sa raison d'être, a créé la Commission « Economie numérique » en 2012, ce qui a permis de dresser un bilan et de faire des propositions pour relancer le réseau fibré lors des élections municipales de 2014. La nouvelle municipalité a parfaitement compris l'enjeu. Entre autres actions, grâce à l'intervention de Thibault Chenevière, en charge du numérique, Hélio parc et ses entreprises ont enfin été connectées au réseau THD en 2015. Et, depuis 3 ans, la partie dense de l'agglomération de Pau est entièrement équipée.

Restait à déployer la fibre dans le reste du Département, à l'exception de 7 communes de la côte basque, dont BAB, fibrées par Orange.

Le Conseil départemental s'y est

employé avec détermination et efficacité.

L'entretien qui suit avec Nicolas Patriarche, Vice-Président en charge du Numérique, et Emmanuel Dainciart, Directeur général de La Fibre64, le Syndicat Mixte maître d'ouvrage délégué, fait le point sur la situation actuelle. Nous nous félicitons des excellentes relations que Michel Perpignaa, responsable de la Commission « Economie numérique » au sein de BAP, entretient avec ces personnalités, tout comme avec la French Tech Pau Béarn.

Puisse cet esprit de concorde s'étendre à d'autres domaines, l'aérien par exemple dont la situation appelle, de façon urgente, des efforts coordonnés. Nous y sommes prêts.

Grégory CASADEBAIG

## LE DOSSIER DU MOIS

### LE TRÈS HAUT-DÉBIT DANS NOTRE DÉPARTEMENT 64

Comme partout en France, l'accès au très haut-débit (30Mbit/s minimum) est également une nécessité pour les citoyens de notre département.

La fibre optique est aujourd'hui le moyen privilégié pour accéder au très haut-débit dans les meilleures conditions.

La ville de Pau et sa proche banlieue sont aujourd'hui totalement fibrées avec 88000 locaux raccordables depuis trois ans. La Fibre Paloise (<https://lafibrepaloise.fr/le-projet>), filiale d'Axione, elle-même filiale de

Bouygues, en a réalisé le déploiement et assure la maintenance du réseau.

Sur la côte basque, Bayonne-Anglet-Biarritz et 4 autres villes sont également fibrées. C'est Orange qui a déployé le réseau et le maintient.

Dans ces deux zones, le client peut choisir de se raccorder à l'un des 4 opérateurs commerciaux que sont SFR, Orange, Bouygues et Free.

Le reste du département a fait l'objet d'un RIP (Réseau d'Initiative Publique). Le syndicat mixte La Fibre64 (<https://lafibre64.fr/>), créé pour l'occa-

sion, a choisi, suite à appel d'offres, la société THD64 (Groupe XP Fibre) pour assurer la conception, la construction et l'exploitation technique et commerciale de ce réseau pour 25 ans. Le déploiement est en cours depuis 2019.

Nous avons rencontré le 18 novembre dernier Nicolas Patriarche, Vice-Président du Conseil Départemental en charge du numérique, et Emmanuel Dainciart, Directeur de La Fibre64, qui ont répondu à nos questions :

**Béarn Adour Pyrénées** : le contrat signé en 2018 prévoyait une fin du déploiement à mi-juin 2023. Où en sommes-nous aujourd'hui ?

**Nicolas Patriarche** : quelques chiffres : 165 000 locaux raccordables à fin 2022 (sur 226 000 à construire au total), 400 communes ouvertes sur 534, 50 000 abonnés à la fibre soit un taux de conversion de 30 %, ce qui est légèrement supérieur aux attentes. Trois opérateurs commerciaux SFR (23000 abonnés), Orange (24000 abonnés) et Free (3000 abonnés) se partagent aujourd'hui ces 50 000 clients. Bouygues ne devrait pas tarder.

Le déploiement ne sera pas terminé à la mi-juin 2023, comme prévu dans le contrat initial. Le Covid a retardé certains travaux. Nous sommes en négociation avec le délégataire XP Fibre pour que le déploiement soit terminé le plus rapidement possible, car nous connaissons l'attente de nos concitoyens, en particulier dans nos territoires.

**BAP** : la qualité de service n'est pas toujours au rendez-vous. On constate de nombreux échecs, en particulier lors du raccordement final du client...

**Emmanuel Dainciart** : c'est exact, le problème est national et nous n'y échappons pas. Mais il faut distinguer différents types de problèmes : malfaçon, compétence inégale des intervenants, gaines bouchées sur le domaine public ou le domaine privé, poteaux absents ou cassés... les raisons ne sont jamais les mêmes et certaines peuvent se cumuler. Tout d'abord, n'oublions pas que nous sommes dans un département montagneux et boisé, avec de nombreux poteaux, pas toujours en bon état, et que

nous rencontrons là les mêmes problèmes que les départements de même topographie. Le délégataire XP Fibre est confronté à ce type de difficultés. De notre côté, La Fibre64 veille, avec une équipe totalement dédiée et mise en place depuis 2020, à la qualité de la construction du réseau par THD64 (Groupe XP Fibre). Nous avons ainsi noté une nette amélioration même si THD64 (Groupe XP Fibre) peut encore mieux faire.

Quant aux raccordements finaux, c'est à dire avec l'opérateur commercial que le client a choisi et qui vient tirer la fibre jusqu'à son domicile, c'est un problème plus large, lié assurément à des problèmes de qualification de la sous-traitance, mais aussi, à des problèmes d'élagage ou de fourreau souterrain bouché dans le domaine privé. Il y a un effort de communication à faire... Nous devons nous améliorer sur ces aspects, et nous avons proposé des solutions en termes de formation et de certification des intervenants.

**BAP** : en attendant la disponibilité de la fibre, il existe la possibilité d'utiliser les Box 4G proposées par les opérateurs. Qu'en est-il de la couverture des réseaux mobiles dans notre département ?

**ED** : nous avons largement bénéficié, ces dernières années, des nouvelles antennes des opérateurs mobiles grâce au programme « New Deal » qui permet de résorber les zones blanches. Nous avons ainsi bien amélioré la couverture mobile du département et, c'est exact, les Box 4G des opérateurs sont une bonne solution d'attente.

Il y en a une autre moins connue et plus performante : le THD Radio ou 4G LTE. La Fibre64 propose également cette

solution alternative intéressante dite 4G LTE (voir <https://lafibre64.fr/reseau-4g-fixe-lte/>)

Et, en dernier lieu, il y a toujours la possibilité de se connecter via le satellite. La Fibre64 département participe à l'achat du matériel de connexion de ces solutions alternatives (aide plafonnée à 264€)

**BAP** : La Fibre64 s'implique également dans l'inclusion numérique, c'est à dire dans l'aide apportée aux 20 % de citoyens qui, pour différentes raisons, n'ont pas accès au numérique et à ses usages

**NP** : effectivement, il convient d'accompagner ces publics et de les former aux nouvelles technologies. Il s'agit également d'aider de nombreux citoyens à utiliser les services administratifs de type Pôle Emploi, CAF, Carte grise, etc.) qui sont toujours plus dématérialisés.

**BAP** : les accès internet via la fibre optique remplacent peu à peu les accès ADSL de la ligne téléphonique qui disparaîtront, en principe, en 2030. Avez-vous noté chez les nouveaux clients fibrés de nouveaux usages, en particulier dans nos territoires ruraux : Télétravail, téléconsultation médicale, maintien des personnes à domicile, visio, etc. ?

**ED** : effectivement, la fibre permet de nouveaux usages. Pour autant, ces nouveaux usages sont en cours de développement ou encore peu déployés à ce jour. Dans cet esprit, La Fibre64 propose chaque année un appel à projets qui récompense les meilleures initiatives des particuliers, associations ou municipalités. « De la Fibre dans les Idées ! », tout un programme !

## LA FRENCH TECH PAU BÉARN, UNE COMMUNAUTÉ AU SERVICE DE L'INNOVATION

Notre association BAP a reçu le nouveau président de la French Tech Pau Béarn, Vincent Escudé-Candau. Le but de la French Tech Pau Béarn est de fédérer les nombreux acteurs locaux du numérique, et plus largement de l'innovation : PME, TPE, startups, acteurs publics et grands groupes.

Le label French Tech, attribué pour trois ans, permet une visibilité et un accompagnement pour les entreprises innovantes. Nous avons noté que de nombreuses entreprises locales, prometteuses et dynamiques, qui recrutent de nouveaux talents, fleurissent et se développent sur notre territoire, mais elles restent parfois peu connues du grand public. A titre d'exemples, nous citerons : Octime, Mapotempo, Prof en Poche, Paquitoo, Wizzbee, Febus Optics, NaturaBuy, Eove, Mellisphera, Gyromax, NConcepts

...

Un nouveau souffle pour notre économie locale que notre association BAP se doit d'accompagner.

[HTTPS://FRENCHTECHPAUBEARN.COM/FTPB-2/](https://frenchtechpaubearn.com/ftpB-2/)